

Direction Générale des Ressources Humaines de l'Entretien et de la Restauration / Direction des Ressources Humaines

Ressources Humaines

REF : DRH2011007

Signataire : BC/SL

OBJET :PERSONNEL COMMUNAL : centre de santé - renouvellement dun contrat à compter du 1 er mars 2011, d'un médecin spécialisé en gastro-entérologie pour une durée de 3 ans.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu la loi n° 84- 634 du 13 juillet 1983 modifiée, portants droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi N° 84 – 53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment ses articles 3, alinéa 4,

Vu le décret n° 88-145 du 15 février 1988 relatif aux agents non titulaires de la fonction publique territoriale, notamment ses articles 2 à 4,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 7 novembre 1977, créant des emplois de médecins,

Vu la déclaration de vacance de poste au CIGPC –2010-12.04497 effectuée auprès du Centre Interdépartemental de Gestion pour la Petite Couronne de la Région Ile de France exécutoire le 23 décembre 2010.

Considérant la nature des fonctions spécifiques de médecin spécialisé en gastro-entérologie au Centre Municipal de Santé et la nécessité de recruter un médecin disposant d'une expérience confirmée dans ce domaine.

A l'unanimité.

DELIBERE :

AUTORISE : Monsieur Le Maire à recruter dans les conditions fixées par l'article 3, alinéa 4 de la loi du 26 janvier 1984 précitée, à renouveler le contrat d'un médecin spécialisé en gastro- entérologie, à compter du 1^{er} mars 2011, pour une durée de 3 ans.

AUTORISE : Monsieur le Maire à signer le contrat de recrutement.

DIT : Que la rémunération de ce médecin spécialisé non titulaire sera calculée sur la base de 77.54 € (vacation de 2 heures).

DIT: que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales de cet agent non titulaire sont inscrits au budget de l'exercice en cours :

64131.511 (602.64131.511)

Reçu en Préfecture le : 19.02.2011

Publié le : 18.02.2011

Certifié exécutoire le : 19.02.2011

Le Maire

Jacques SALVATOR